

2005 - 1027

Article 2 : Sont exclus de la présente délégation de signature :

- les circulaires aux maires,
- les arrêtés et décisions à l'exception de ceux mentionnés à l'article 1^{er},
- les correspondances adressées aux ministres et aux parlementaires, au président et membres du conseil régional, au président et membres du conseil général.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal MARCOT, la délégation qui lui est conférée par l'article 1^{er} du présent arrêté est exercée par :

- Mme Marie-Solange PUTET, attachée, chef du bureau des élections et de la réglementation générale,
- Mme Hélène VOSSION, attachée, chef du bureau des usagers de la route,
- M. Jacques NOEL, attaché, chef du bureau des nationalités,

en ce qui concerne les actes, formalités et documents entrant dans les attributions de leur bureau respectif.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal MARCOT et d'un ou plusieurs chefs de bureau, la délégation de signature conférée à l'article 1^{er} du présent arrêté est exercée par le chef de bureau le plus ancien dans le grade le plus élevé, respectivement :

- Mme Marie-Solange PUTET, attachée, chef du bureau des élections et de la réglementation générale,
- Mme Hélène VOSSION, attachée, chef du bureau des usagers de la route,
- M. Jacques NOEL, attaché, chef du bureau des nationalités,

en ce qui concerne les actes, formalités et documents résultant de l'exercice des attributions du bureau concerné, à l'exception des décisions restrictives et privatives du droit de conduire un véhicule.

En cas d'absence concomitante de M. Pascal MARCOT et de l'ensemble des chefs de bureau de la direction de la réglementation et des relations avec les usagers, la délégation conférée par l'article 1^{er} du présent arrêté est exercée par le directeur de la préfecture présent, le plus ancien dans le grade le plus élevé respectivement :

- M. Didier GLORET, directeur des services de préfecture, directeur des politiques interministérielles,
- M. Jean-François MOREAU, directeur des services de préfecture, directeur des collectivités locales et de l'aménagement.

Article 5 : Délégation de signature est également donnée à :

- Mme Marie-Solange PUTET, attaché, chef du bureau des élections et de la réglementation générale ou Mme Michèle BRIVET, attachée adjointe au chef du bureau, en ce qui concerne les documents suivants :

- ⇒ pièces et correspondances ne comportant ni décision, ni instruction générale,
- ⇒ copies conformes, bordereaux d'envoi,
- ⇒ cartes professionnelles,
- ⇒ carnets et livrets de circulation,
- ⇒ récépissés aux associations déclarées en application de la loi du 1^{er} juillet 1901,
- ⇒ cartes nationales d'identité,
- ⇒ passeports.
- Mme Joëlle KERGALL, chef de section CNI-Passeport ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Frédérique CAURO, secrétaire administrative de classe supérieure, en ce qui concerne les documents suivants :
- ⇒ cartes nationales d'identité,
- ⇒ passeports,
- ⇒ copies conformes.
- Mme Hélène VOSSION, attachée chef du bureau des usagers de la route, M. Thierry GOMES ou Mme Valérie SOCHARD, chefs de section, en ce qui concerne les documents suivants :
- ⇒ pièces et correspondances ne comportant ni décision, ni instruction générale,
- ⇒ copies conformes, bordereaux d'envoi,
- ⇒ permis et cartes professionnelles relatifs à la circulation des véhicules,
- ⇒ documents relatifs à l'immatriculation des véhicules.

- M. Jacques NOEL, attaché chef du bureau des nationalités, Melle Florence MOISAN, attachée adjointe au chef du bureau, responsable du pôle éloignement contentieux, Melle Nolwen HAMON, attachée affectée au pôle éloignement contentieux, Melle Anne-France GIRARD, attachée chargée de mission, Melle Françoise SORESSI, chef de section, en ce qui concerne les documents suivants :

- ⇒ pièces et correspondances ne comportant ni décision, ni instruction générale,
- ⇒ copies conformes, bordereaux d'envoi,
- ⇒ titres et cartes d'étrangers,
- ⇒ décisions concernant les regroupements familiaux
- ⇒ avis sur les demandes de naturalisation.

Article 6 : L'arrêté préfectoral modifié du 9 février 2004 portant délégation de signature au profit de M. Jean-Louis GARNIER, directeur de la réglementation et des relations avec les usagers est abrogé.

Article 7 : L'arrêté préfectoral du 9 février 2004 portant délégation de signature à M. Pascal MARCOT, directeur de la réglementation et des relations avec les usagers par intérim est abrogé.

Article 8 : Le secrétaire général de la préfecture du Loiret et le directeur de la réglementation et des relations avec les usagers par intérim, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Loiret, et dont une copie conforme est notifiée aux fonctionnaires délégataires.

Fait à Orléans, le 12 décembre 2005
Le préfet,
Signé : André Viau

ARRETE
portant constatation du transfert de routes nationales
au Conseil Général du Loiret

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
PREFET DU LOIRET
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la voirie routière,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République,

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, notamment son article 18,

Vu le décret n° 2005-1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national,

Vu le décret n° 2005-1500 du 5 décembre 2005 portant application de l'article 18 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu le décret du 9 janvier 2004 nommant M. André VIAU, préfet de la région Centre, préfet du Loiret,

Vu l'étude exhaustive prévue par l'article 18 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, portant sur l'état de l'infrastructure transférée dans le domaine public routier départemental du Loiret, communiquée à monsieur le président du Conseil général le 11 août 2005,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture du Loiret,

ARRETE

Article 1 : Sont transférées avec leurs dépendances et accessoires dans le réseau routier départemental les routes nationales suivantes, figurant sur le plan en annexe 1A du présent arrêté :

Sections courantes des RN	Origine	Extrémité	PR origine	PR extrémité	Longueur (km)
45 N0007	Limite Seine et Marne	Limite Nièvre	0+0	73+1262	74.103
45 N0020	Limite Eure et Loir	Limite Eure et Loir	0+0	2+1237	3.529
45 N0020	Limite Eure et Loir	Limite Loir et Cher	3+0	56+892	54.725
45 N0060	Limite Yonne	RN 7 Amilly	0+0	27+1254	28.483
45 N0060	RN 7 Amilly	Tangentielle Est Orléans	28+0	94+527	66.772
45 N0152	Limite Seine et Marne	N2152 Saint Jean de Braye	0+0	57+1310	58.364
45 N0152	N2152 Saint Jean de Braye	Limite Loir et Cher	58+0	89+973	33.379
45 N0154	N20 Artenay	Limite Eure et Loir	0+0	1+464	1.016
45 N0157	N20 Orléans	N2157 Ormes	0+0	6+1107	7.435
45 N0157	N2157 Ormes	Limite Loir et Cher	7+0	26+1372	19.877
45 N0271	A71 Olivet	N20 Olivet	0+0	2+1103	3.004
45 N0552	N152 la Chapelle Saint Mesmin	Tangentielle Ouest Orléans	0+0	1+1008	2.015

45 N0460	RD952 Châteauneuf sur Loire	D960 Châteauneuf sur Loire	70+0	72+756	2.199
45 N2007	D952 Briare	D957 Briare	58+0	59+698	1.698
45 N2060	N60 Saint Maurice sur Fessard	N60 Bellegarde	35+0	53+612	18.194
45 N2152	N152 Saint Jean de Braye	N152 Saint Jean de Braye	57+0	57+300	0.300
45 N2157	N157 Ormes	N157 Ormes	6+0	6+710	0.710

Sont également transférées avec leurs dépendances et accessoires dans le réseau routier départemental les échangeurs des routes nationales suivants, figurant sur les plans du dossier en annexe 1B du présent arrêté :

Echangeurs des RN	Origine	Extrémité	Longueur (km)
45 N900720	N7 Amilly	N60 Amilly	2.030
45 N900721	N7 Amilly	D93 Amilly	0.075
45 N900722	N7 Amilly	N60 Amilly	2.465
45 N900758	N7 Briare	D952 Briare	0.670
45 N900762	N7 Briare	D121 Briare	0.320
45 N900772	N7 Bonny sur Loire	D926 Bonny sur Loire	0.788
45 N902029	N20 Orléans	N152 Orléans	0.475
45 N902030	N20 Orléans	D951 Orléans	0.670
45 N902031	N20 Orléans	D920 Orléans	0.228
45 N902035	N20 Olivet	N271 Olivet	3.669
45 N906001	N60 Courtenay	D232 Courtenay	0.460

45 N906004	N60 Courtenay	D32 Courtenay	0.360
45 N906020	N60 la Chapelle Saint Sépulcre	D128 la Chapelle Saint Sépulcre	0.320
45 N906024	N60 Amilly	D973 Amilly	0.710
45 N906026	N60 Amilly	VC7 Amilly	1.605
45 N906027	N60 Amilly	D943 Amilly	0.630
45 N906029	N60 Villemandeur	D42 Villemandeur	0.600
45 N906031	N60 Villemandeur	D961 Villemandeur	0.600
45 N906032	N60 Villemandeur	A77 Villemandeur	1.207
45 N906035	N60 Saint Maurice sur Fessard	N2060 Saint Maurice sur Fessard	0.363
45 N906043	N60 Ladon	D38 Ladon	0.477
45 N906053	N60 Bellegarde	N2060 Bellegarde	0.356
45 N906070	N60 Châteauneuf sur Loire	D952 D10 Châteauneuf sur Loire	0.847
45 N906079	N60 Fay aux Loges	D921 Fay aux Loges	1.982
45 N906086	N60 Chécly	D8 Chécly	1.955
45 N906090	N60 Saint Jean de Bray	N152 Saint Jean de Bray	1.784
45 N906093	N60 Semoy	VC3 Semoy	1.612
45 N906094	N60 Orléans	Av. des Droits de l'Homme Orléans	0.759

Article 2 : Font notamment partie du domaine public routier transféré au département les parcelles affectées à la circulation publique routière listées en annexe 1C du présent arrêté.

Font également partie du domaine public routier transféré au département les ouvrages et accessoires non directement riverains de la route mais affectés au service public routier recensés en annexe 1D du présent arrêté.

Article 3 : Les servitudes instituées au bénéfice du réseau routier transféré et inscrites dans les documents d'urbanisme, à savoir les servitudes de visibilité et les emplacements réservés ainsi que les servitudes découlant des plans d'alignement sur le réseau routier transféré sont recensées dans l'annexe 2 du présent arrêté qui liste les actes ayant conféré des droits à l'Etat ou fait naître des obligations à sa charge en ce qui concerne la gestion du réseau routier national transféré.

Article 4 : Le département du Loiret est subrogé dans les droits et obligations afférents de l'Etat au travers :

- des conventions conclues avec des collectivités pour l'entretien et la gestion du réseau routier transféré,
- des autorisations d'occupations temporaires du domaine public routier transféré délivrées à des tiers,
- des déclarations d'utilité publique d'aménagement du réseau routier national transféré,
- des marchés et conventions conclus par l'Etat pour l'aménagement ou l'entretien du domaine public routier transféré.

Les conventions conclues avec des collectivités pour l'entretien et la gestion du réseau routier transféré, les autorisations d'occupations temporaires du domaine public routier transféré délivrées à des tiers, les arrêtés portant déclaration d'utilité publique d'aménagement du réseau routier national transféré et les marchés et conventions conclus par l'Etat pour l'aménagement ou l'entretien du domaine public routier transféré sont recensés dans l'annexe 2 du présent arrêté qui liste les actes ayant conféré des droits à l'Etat ou fait naître des obligations à sa charge en ce qui concerne la gestion du réseau routier national transféré.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental de l'équipement et les fonctionnaires intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié au président du conseil général.

Fait à Orléans, le 22 décembre 2005

Le préfet de la région Centre,

préfet du Loiret

Signé : André Viau

Toute personne désirant contester la présente décision, peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de la notification et publication du présent arrêté. Elle peut également saisir son auteur d'un recours gracieux.

ARRETE
portant constatation du transfert de routes nationales
au Conseil Général du Loiret

ANNEXE 1

IDENTIFICATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER TRANSFERE
AU CONSEIL GENERAL DU LOIRET

- Annexe 1A : carte des sections courantes des RN transférées (non publiée au recueil des actes administratifs)
- Annexe 1B : carte et schémas des échangeurs transférés (non publiée au recueil des actes administratifs)
- Annexe 1C : liste des parcelles affectées à la circulation routière
- Annexe 1D : recensement des ouvrages et accessoires non directement riverains de la route mais affectés au service public routier

ARRETE
portant constatation du transfert de routes nationales
au Conseil Général du Loiret

ANNEXE 1C

Liste des parcelles affectées à la circulation routière

ANNEXE 1C : PARCELLES RATTACHEES AU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

Libellé de (s) parcelle(s)	Commune	Adresse	Références du cadastre
----------------------------	---------	---------	------------------------

Aménagement de la RN 20

AMENAGEMENT CARREFOUR CANDOLLE	ORLEANS	6 B Avenue DE ST MESMIN	DE 499
AMENAGEMENT CARREFOUR CANDOLLE	ORLEANS	43 Avenue DE ST MESMIN	DH 225
TERRAIN AUX ABORDS DE LA RN 20	CERCOTTES	0 Lieu-dit LES PENDUS	ZC 001
ALIGNEMENT DDE	CHEVILLY	0 Rue DE PARIS	L 1107
SECOURS ROUTIER	TIVERNON	0 Lieu-dit BAS DU CERISIER	ZA 51

Aménagement de la RN 60

OPERATION DE BELLEGARDE	AUVILLIERS-EN- GATINAIS	0 Lieu-dit LA GALLARNIERE	AD 554 AD 556 AD 558 AD 559 YC 009 YC 014 YD 023 YD 024 ZI 067 ZI 068 ZI 069 ZI 071 ZI 072 ZI 073 ZI 075 ZI 076 ZI 077 ZI 079 ZI 080 ZI 086 ZI 087 ZI 088
	AUVILLIERS-EN- GATINAIS		ZI 090 ZI 091 ZI 093 ZI 095 ZI 097 ZI 099 ZI 103 ZI 106 ZI 107 ZI 110 ZI 113 ZI 116 ZI 117 ZK 063 ZK 067 ZK 069 ZK 072 ZK 075 ZK 078 ZK 081 ZK 083 ZK 085 ZK 087 ZL 079 ZL 081 ZL 088 ZM 064

2005 - 1031

	AUVILLIERS-EN-GATINAIS		ZM 065 ZM 148 ZM 150 ZM 152 ZM 155 ZM 157 ZM 160 ZM 163 ZM 186 ZM 187 ZM 188 ZM 208 ZM 219 ZN 058 ZN 060 ZS 038 ZS 045 ZS 048 ZS 060 ZS 061 ZS 062 ZS 077 ZS 078 ZS 079 ZS 082
TERRAIN AUX ABORDS DE LA RN 60	CHANTECOQ	0 Lieu-dit LA RAGERIE	ZP 0021
DOUBLEMENT RN 60	CHATEAUNEUF SUR LOIRE	Lieu -dit LE GAI PINSON	AC 228

OPERATION DE BELLEGARDE	CHEVILLON-SUR-HUILLARD	0 Lieu-dit LES PETITES BRUYERES	ZH 151 ZH 152
OPERATION DE BELLEGARDE	CHEVILLON-SUR-HUILLARD	0 Lieu-dit TERRE DE BUCHETON	AC 041 AC 072 AC 074 AC 076 AC 080 AC 082 AC 084 AC 085 AC 087 AC 088 AC 090 AC 091 AC 093 AC 094 AC 096 AC 097 AC 099 AC 101 AC 103 AC 106 AC 109 AC 111 AC 117 AC 118 AC 119 AC 120
	CHEVILLON-SUR-HUILLARD		AC 122 AC 124 AC 132 AC 134 AC 135 AC 138 AC 142 AC 144 ZD 188 ZD 190 ZD 192 ZE 167 ZE 169 ZE 173 ZE 175 ZE 177 ZE 179 ZE 181 ZE 183 ZE 185

CHEVILLON-SUR-HUILLARD

CHEVILLON-SUR-HUILLARD

- ZE 187
- ZE 189
- ZE 191
- ZE 192
- ZE 197
- ZE 198
- ZE 201
- ZE 204
- ZE 206
- ZE 207
- ZE 213
- ZE 214
- ZE 216
- ZE 217
- ZE 219
- ZE 220
- ZE 222
- ZE 223
- ZE 226
- ZE 228
- ZE 229
- ZE 231
- ZE 232
- ZE 234
- ZE 235
- ZE 237
- ZE 238
- ZE 240
- ZE 241
- ZE 245
- ZE 248
- ZE 250
- ZE 252
- ZH 127
- ZH 129
- ZH 131
- ZH 132
- ZH 133
- ZH 136
- ZH 137
- ZH 139
- ZH 141
- ZH 143
- ZH 147
- ZH 149
- ZH 153
- ZH 155
- ZH 157
- ZH 158
- ZH 159
- ZH 160
- ZH 161

CHEVILLON-SUR-HUILLARD

CHEVILLON-SUR-HUILLARD

- ZH 162
- ZH 164
- ZH 165
- ZH 167
- ZH 168
- ZH 170
- ZH 171
- ZH 174
- ZH 177
- ZH 179
- ZH 183
- ZK 030
- ZK 136
- ZK 137
- ZK 140
- ZK 142
- ZK 144
- ZK 146
- ZK 148
- ZK 150
- ZK 155
- ZK 157
- ZK 159
- ZK 160
- ZK 161
- ZK 162
- ZK 180
- ZK 186
- ZL 70
- ZL 74
- ZL 067
- ZL 069
- ZL 077
- ZL 080
- ZL 082
- ZL 083
- ZL 086
- ZL 087
- ZL 090
- ZL 091
- ZL 092
- ZL 095
- ZL 096
- ZL 100
- ZL 103
- ZL 127
- ZL 129
- ZL 131
- ZL 134

2005 - 1033

	CHEVILLON-SUR-HUILLARD		ZL 104 ZL 107 ZL 111 ZL 112 ZL 113 ZL 115 ZL 116 ZL 119 ZL 120 ZL 122 ZL 124
DOUBLEMENT RN 60	CHECY	0 Lieu-dit LE CLOS DUNEAU	ZC 192 ZC 195 ZC 197 ZC 248 ZC 249 ZC 204 ZE 703 ZE 746 ZE 781 ZE 570 ZE 782
ROND POINT RN60 CV3	COURTEMAUX	0 Lieu-dit LES CRANES	D 611 D613
DOUBLEMENT RN 60	FAY-AUX-LOGES	0 Lieu-dit LA COINCHE	AI 622
DEPOT DE GRAVILLONS (ancienne RN 60)	LADON	0 Lieu-dit POINTE DU PARC	ZP 009
ROND POINT RN60 CV3	LA SELLE EN HERMOIS	0 Lieu-dit CLIMAT DES VIGNES DES CLAI	ZE 62 ZE 64 ZE 66 ZE 68 ZE 70 ZE 72 ZE 74 ZE 76
AIRE DE SERVICE (doublement RN 60)	MARDIE	0 Lieu-dit LES EPINIERES DE REUILLY	AD 165

DOUBLEMENT RN 60	OUZOUER-SOUS-BELLEGARDE	0 Lieu-dit FLAMERY	AN 070 AN 071 AN 074 AN 077 AN 080 AN 082 ZL 065 ZL 067 ZL 069 ZL 071 ZL 073 ZN 049 ZN 051 ZN 053 ZN 054 ZN 057
AMENAGEMENT RN 60 (projet déviation RN 60 au droit du tourneau)	PANNES	lieu dit LE GRAND FOSSE	YL 073 YL 075 YL 076 YL 078 YL 079 YL 080 YL 082 YL 085 YL 088 YL 091 YL 094 ZO 213 ZO 239 ZO 241 ZO 242 ZO 247 ZO 249 ZO 252 ZO 253 ZO 255 ZO 257 ZO 258 ZO 259 ZO 260 ZO 262
AMENAGEMENT RN 60 (projet déviation RN 60 au droit du tourneau)	PANNES	0 Lieu-dit DEVANT LE TOURNEAU	ZO 245
DEPOT	PANNES	Lieu dit DEVANT LE TOURNEAU	YL 64 YL 65
AMENAGEMENT RN 60	PANNES	0 Lieu-dit DEVANT LE TOURNEAU	ZO 22 ZO 51

2005 - 1034

DEVIATION DU TOURNEAU /A77	PANNES	0 Lieu-dit CHEMIN DE LA HERSE	ZO 266 ZO 268
DOUBLEMENT RN 60	PRESNOY	0 Lieu-dit PIECE DU DOMAINE	ZA 12 ZE 21 ZI 34
DOUBLEMENT RN 61	QUIERS SUR BEZONDE	Lieu dit CHAMPTIER DES BEAUVAIS	AV 055 AV 056 AV 058 ZS 054 ZS 055 ZS 057 ZS 059 ZS 061 ZS 064 ZS 065 ZS 071 ZS 074 ZS 076 ZS 078 ZS 087 ZT 143 ZT 145 ZT 147 ZT 149 ZT 152 ZT 154 ZT 156 ZT 158 ZT 160 ZT 163 ZT 165 ZT 173 ZT 176 ZT 178 ZT 180 ZT 182 ZT 184 ZT 186 ZT 188 ZT 190 ZT 191 ZV 065 ZV 067 ZV 069 ZV 072 ZV 074 ZV 076 ZW 001

DOUBLEMENT RN 60	SAINT-MAURICE-SUR- FESSARD	0 Lieu-dit LA LOGE	YE 039 ZE 618 ZE 619 ZE 620 ZE 621 ZE 622 ZE 623 ZE 624 ZE 625 ZE 626 ZE 628 ZE 630 ZH 204 ZH 206 ZH 209 ZH 212 ZH 214 ZH 216 ZH 264 ZH 266 ZI 149
	SAINT-MAURICE-SUR- FESSARD		ZI 215 ZI 217 ZI 218 ZI 221 ZI 223 ZI 224 ZI 226 ZI 228 ZI 230 ZI 232 ZI 233 ZI 234 ZI 237 ZI 240 ZI 242 ZI 244 ZI 246 ZI 248 ZI 250 ZI 254

2005 - 1035

	SAINT-MAURICE-SUR-FESSARD		ZI 256 ZI 258 ZI 260 ZI 262 ZI 266 ZI 268 ZI 270 ZI 275 ZI 277 ZI 279 ZI 282 ZI 285 ZI 287 ZI 288 ZI 290 ZI 291 ZI 294 ZI 299 ZI 300		AMENAGEMENT DE LA VILLEMANDEUR RN 60		0 Lieu-dit SAINTE COLOMBE	C 410 C 430 C 684 C 686 C 688 C 690 C 692 C 694 C 698 C 699 C 700 C 702 C 704 C 706 C 708 C 710 C 712 C 727 C 728 C 730 ZD 048 ZD 050 ZK 037 ZK 039 ZK 041 ZK 043 ZK 045 ZK 047 ZK 048 ZK 054 ZK 055 ZK 056
	SAINT-MAURICE-SUR-FESSARD		ZI 303 ZI 304 ZR 024 ZR 042 ZR 052 ZR 066 ZR 067 ZR 71 ZS 029 ZS 030 ZS 031 ZS 035 ZS 036 ZS 038 ZS 041 ZS 042 ZS 044 ZS 045		TERRAIN	VILLEMANDEUR	0 Lieu-dit LES PONETS	ZE 014
					AMENAGEMENT DE LA VILLEMOUTIERS RN 60		0 Lieu-dit LA HAUTE BRUYERE	ZO 129 ZO 130 ZO 132 ZO 133 ZO 135 ZO 138 ZO 141 ZO 144 ZO 147 ZO 150 ZO 152 ZO 154 ZO 156 ZW 013 ZW 014
DOUBLEMENT RN 60	SURY-AUX-BOIS	0 Lieu-dit BOIS DE BELLARDIN	AL 52 AL 54 AL 56 AL 57 AL 59 AL 61 AL 63 AL 64 AL 65 AL 67					

ARRETE
portant constatation du transfert de routes nationales
au Conseil Général du Loiret

ANNEXE 1D

CARREFOUR GIRATOIRE RN 7 ET RD 940	BOISMORAND	0 Lieu-dit LE PETIT BOULAND	B192 B194 B196 C206 C208 D711 D715 D714
DEVIATION DE BONNY SUR LOIRE	BONNY-SUR-LOIRE	0 Lieu-dit LES ILES DE BONNY	F 657
TERRAIN AUX ABORDS DE LA RN 7	BRIARE	0 Lieu-dit TERRES DU MARCHAIS BARNAUL	AW 262
carrefour RN 7 et RD 41	NOGENT-SUR-VERNISSON	0 Lieu-dit LA MONTAGNE	AO20 AO29 AP 47
Aménagement RN 152			
DEPOT DE MATERIEL	CHILLEURS-AUX-BOIS	0 Lieu-dit PIED BOITEUX	ZX 25
CARREFOUR RN 152 ET D 928	DADONVILLE	0 Lieu-dit LA GUINETTE	Y C101 YC 103
CARREFOUR RN 152 ET D 928	PITHIVIERS-LE-VIEIL	0 Lieu-dit LE HAUT DE LA MAISON PERDU	AD 409 AD 411 AD 413 AD 415 AD 417

Recensement des ouvrages et accessoires non directement riveains de la route mais affectés au service public routier

R. N.	COMMUNE	P. R.	Ouvrage	Description de l'ouvrage	Propriétaire ou gestionnaire du terrain
7	BOISMORAND	41 + 330 G	Puisard	Ouvrage de récupération des eaux de chaussée	ETAT domaine public routier
7	BONNY SUR LOIRE	71 + 420 D	Bassin	Bassin de rétention des eaux de chaussée	ETAT domaine public routier
7	BONNY SUR LOIRE	71 + 680 D	Cabane de jardin		ETAT domaine public routier
60	SAINT JEAN DE BRAYE	91 + 250 G	Bassin de la Corne	Bassin de stockage des eaux pluviales	ETAT
60	SAINT JEAN DE BRAYE		Bassin des Noues	Bassin de stockage des eaux pluviales	ETAT
60	SAINT JEAN DE BRAYE	89 + 400 D	Bassin Poirier Bonneau	Bassin de stockage des eaux pluviales	ETAT

ARRETE
portant constatation du transfert de routes nationales au Conseil Général du Loiret

ANNEXE 2

Liste des actes ayant conféré des droits à l'Etat ou fait naître des obligations à sa charge en ce qui concerne la gestion du réseau routier national transféré

- Recensement des servitudes instituées au bénéfice du réseau routier transféré et inscrites dans les documents d'urbanisme
- Recensement des plans d'alignement sur le réseau routier transféré
- Recensement des conventions conclues avec des collectivités pour l'entretien et la gestion du réseau routier transféré
- Recensement des autorisations d'occupations temporaires du domaine public routier transféré délivrées à des tiers
 - abri bus
 - accès
 - opérateurs de télécommunication
 - stations service
 - canalisations d'irrigation
- Recensement des déclarations d'utilité publique d'aménagement du réseau routier national transféré
- Recensement des marchés et conventions conclus par l'Etat pour l'aménagement ou l'entretien du domaine public routier transféré

Recensement des servitudes instituées au bénéfice du réseau routier transféré et inscrites dans les documents d'urbanisme						
Communes Traversées	Emplacements réserves au Bénéfice de L'état	Marges De Recul			Servitudes de visibilité annexées aux POS	Plans d'alignements Annexes aux POS
		L111,1,4	Fixée par le POS/PLU	R111,5 R111,6 Sans PLU		
Amilly	NON	X	X		NON	NON
Ardon	NON	X			NON	NON
Artenay	OUI	X			NON	OUI
Auvilliers en Gatinais	NON	X		X	NON	NON
Baule	NON	X	X		NON	OUI
Beaugency	NON	X	X		NON	NON
Boigny Sur Bionne	NON	X			NON	NON
Boismorand	NON	X		X	NON	NON
Bonny Sur Loire	NON	X			NON	NON
Briare	NON	X			NON	NON
Bucy St Liphard	NON	X		X	NON	NON
Cepoy	NON	X	X		NON	NON
Cercottes	OUI	X	X		NON	OUI
Chaingy	NON	X	X		NON	NON
Chalette Sur Loing	NON	X	X		NON	NON
Chantecoq	NON	X	X		NON	NON
Charsonville	NON	X		X	NON	NON
Chateaufort Sur Loire	NON	X	X		NON	NON
Checy	NON	X	X		NON	NON
Chevillon Sur Huillard	OUI	X	X		NON	NON

2005 - 1038

Chevilly	NON	X	X		NON	OUI
Chilleurs Aux Bois	NON	X	X		NON	NON
Coudray	NON	X		X	NON	NON
Coulmiers	NON	X		X	NON	NON
Courtemaux	NON	X	X		NON	NON
Courtenay	NON	X	X		NON	OUI
District De Bellegarde Quiers Sur Bezonde	NON	X	X		NON	OUI
Donnery	NON	X			NON	NON
Dordives	NON	X	X		NON	OUI
Epieds En Beauce	NON	X			NON	NON
Escrennes	NON	X			NON	NON
Fay Aux Loges	NON	X	X		NON	NON
Fleury Les Aubrais	NON	X			NON	NON
Fontenay Sur Loing	NON	X	X		NON	NON
G . U . De Pithiviers	NON	X	X		NON	OUI
Gien	NON	X	X		NON	NON
Ingré	OUI	X	X		NON	NON
La Bussière	NON	X			NON	NON
La Chapelle St Mesmin	OUI	X	X		NON	NON
LA Chapelle St Sépulcre	NON	X	X		NON	NON
La Ferté St Aubin	NON	X			NON	OUI
La Selle En Hermois	NON	X		X	NON	NON
Ladon	NON	X	X		NON	NON
Loury	NON	X	X		NON	NON

Malesherbes	NON	X	X		NON	NON
Manchecourt	NON	X		X	NON	NON
Mardie	NON	X			NON	NON
Mareau Aux Bois	NON	X		X	NON	NON
Marigny Les Usages	NON	X			NON	NON
Marsainvilliers	NON	X			NON	NON
Meung Sur Loire	NON	X			NON	OUI
Montargis	NON	X	X		NON	NON
Mormant Sur Vernisson	NON	X	X		NON	NON
Nargis	NON	X			NON	NON
Nogent Sur Vernisson	NON	X	X		NON	NON
Olivet	NON	X			NON	NON
Orléans	OUI	X	X		NON	OUI
Ormes	NON	X	X		NON	NON
Ousson Sur Loire	NON	X		X	NON	NON
Ouzouer Sous Bellegarde	NON	X		X	NON	NON
Ouzouer Sur Trezee	NON	X			NON	NON
Pannes	OUI	X	X		NON	NON
Pithiviers Le Vieil	NON	X			NON	NON
Presnoy	NON	X		X	NON	NON
Pressigny Les Pins	NON	X	X		NON	NON
Ramoulu	NON	X		X	NON	NON

Rozier En Beauce	NON	X		X	NON	NON
Ruan	NON	X		X	NON	NON
Saint Ay	NON	X	X		NON	NON
Santeau	NON	X		X	NON	NON
Saran	NON	X			NON	OUI
Semoy	NON	X			NON	NON
Solterre	NON	X	X		NON	NON
Saint Cyr En Val	NON	X			NON	NON
Saint Denis De L'hôtel	NON	X			NON	NON
Ste Geneviève Des Bois	NON	X			NON	NON
ST Hilaire Les Andréisis	NON	X	X		NON	NON
St Jean De Braye	NON	X	X		NON	OUI
St Jean De La Ruelle	OUI	X	X		NON	NON
St Martin D'abbat	NON	X	X		NON	NON
St Maurice Sur Fessard	OUI	X			NON	NON
Sury Aux Bois	OUI	X	X		NON	NON
Tavers	NON	X	X		NON	NON
Thorailles	NON	X	X		NON	NON
Tivernon	NON	X		X	NON	NON
Venecy	NON	X	X		NON	NON
Villemandeur	OUI	X	X		NON	NON
Villemoutiers	NON	X		X	NON	NON
Vitry Aux Loges	NON	X			NON	NON

Recensement des plans d'alignement sur le réseau routier transféré			
R. N.	COMMUNE	Date d'approbation	Annexé au POS / PLU
7	Solterre - La Commodité	23 novembre 1862	NON
20	Chevilly	20 mai 1854	OUI
	Cercottes	28 août 1862	OUI
	Saran	4 décembre 1822	OUI
	LA Ferté Saint Aubin	27 août 1846	OUI
	LA Ferté Saint Aubin	3 octobre 1855	OUI
152	Pithiviers	17 décembre 1856	OUI
	Chilleurs Aux Bois	20 septembre 1828	NON
	Loury	8 janvier 1859	NON
	Saint Jean De Braye	14 mars 1867	OUI
	Saint Jean De Braye	4 mai 1867	OUI
	Saint Jean De Braye	4 mai 1869	OUI
	Saint Jean De Braye	21 juin 1873	OUI
	Saint Jean De Braye	25 juin 1873	OUI
	Orléans	4 décembre 1822	OUI
	Orléans	4 décembre 1822	OUI
	Saint Ay - Fourneaux	30 juin 1874	NON
	Saint Ay	29 février 1860	NON
	Saint Ay - Cropet	30 mai 1874	NON
	Meung Sur Loire	24 décembre 1851	OUI
	Beaugency	10 décembre 1817	NON
157	Orléans	16 avril 1946	OUI
	Saint Jean De La Ruelle	12 septembre 1874	NON
	Saint Jean De La Ruelle	19 septembre 1874	NON

2005 - 1040

	Ingré	23 février 1874	NON
	Ingré	27 avril 1874	NON
	Ormes	21 décembre 1857	NON
	Ormes	23 février 1874	NON
	Ormes	10 mai 1898	NON
	Charsonville	10 octobre 1855	NON

Recensement des conventions conclues avec des collectivités pour l'entretien et la gestion du réseau routier transféré						
Type de demande	Domaine Public concerné	Commune	Nom du demandeur	Objet	Date de signature	Échéance par tacite reconduction sauf précisions contraires
Travaux	RN 7	Amilly	Commune d'Amilly	Installation d'une passerelle sur le bras du Loing dit "Bras Charrier"	26/05/2005	3 ans
Aménagement et entretien ultérieur	RN 7	Boismorand	Conseil Général	Aménagement du carrefour giratoire RN 7 et RD 940 dit du Poteau à Boismorand	08/10/2004	Sans durée
Aménagement	RN 7	Dordives	Commune de Dordives	Requalification de la RN 7 en traverse de Dordives	05/09/2003	Sans durée
Rétablissement des communications	RN 7	Dordives	SAPRR	Raccordement de la RN 7 à Dordives	25/02/2002	sans durée
Rétablissement des communications	RN 7	Briare	SAPRR	Raccordement RN 7 à Briare	14/01/2002	Sans durée
Eclairage public	RN 7	Dordives	SAPRR commune de Dordives	Giratoire RN 7	17/09/2001	sans durée

Occupation	RN 7	Fontenay sur Loing	Commune de Ferrières	Panneau touristique	09/12/2004	Sans durée
Implantation d'un panneau	RN 7	Mormant sur Vernisson	Société PAKAMECO	Panneau de signalisation directionnelle	21/04/2005	Sans durée
Aménagement	RN 7	Montargis et Chalette sur Loing	Agglo Montargoise et Rives du loing	Aménagement de route nationale dans l'agglomération de montargis	28/02/2005	Sans durée
Occupation	RN 20	Olivet	Institut des Sciences de la Terre d'Orléans - ISTO (M. Albéric)	Bassin d'eaux pluviales échangeur de Belle Croix - Installation d'un dispositif de prélèvement par les étudiants de l'ISTO	04/12/2003	1 an
Aménagement d'une voie communale	RN 20	Olivet	Commune d'Olivet	Allée Sainte-Croix en contrebas de la RN 20 + Piste cyclable	27/08/2003	3 ans
Superposition de gestion liée au passage du tramway (ligne A) sur le DPRN	RN 20 et RN 152	Olivet et Orléans	Communauté d'agglo d'Orléans Val de Loire	PR 27+300, du PR 28+200 au 28+600, du PR32+310 au 33+000, du PR 33+000 au 33+450, au PR 33+450, du PR 33+450 au 34+500, au PR 34+1110	13/03/1998	18 ans à compter de la DUP
Aménagement	RN 20	Orléans	Communauté d'agglo d'Orléans Val de Loire/Ville d'Orléans	Aménagement de sécurité du carrefour de Basse Mouillère sur la RN 20	18/07/2003	Sans durée

2005 - 1041

Aménagement	RN 20	Orléans	CAOVAL / Département Ville d'Orléans	Aménagement du carrefour RN 20 et RD 951 dit carrefour de Candolle	21/09/2005	Sans durée
Aménagement	RN 20	Saran	Agglo / Ville de Saran	Aménagement du carrefour giratoire RN 20 / Nord de la tangentielle	12/07/2004	Sans durée
Occupation	RN 60	Mardié	SHELL	Station-service "Les Grillons"	14/11/1990	30 ans
Occupation	RN 60	Mardié	TOTAL	Station-service "les Breteaux"	16/11/1991	30 ans
Aménagement paysager	RN 60	Villemandeur	Commune de Villemandeur	1 % paysage en collaboration avec CCI pour zone d'activités - Bordure de la RN 60 et du RD 42	16/10/2003	3 ans
Rétablissement des communications	RN 60	Pannes	SAPRR	Rétablissement RN 60		
Accès	RN 152	Baule	SIVOM Meung-Beaugency	Aménagement du carrefour giratoire RN 152 et RD 2 à Baule	21/05/1992	Sans durée
Accès	RN 152	Baule	SIVOM Meung-Beaugency	Accès à la jardinerie Vilmorin (îlot central)	24/02/2004	Sans durée
Aménagement et entretien ultérieur	RN 152	Dadonville et Pithiviers-le-Viel	Conseil Général	Aménagement du carrefour giratoire RN 152 et RD 928 à Dadonville et Pithiviers-le-Viel	25/11/2004	Sans durée
Accès	RN 152 PR 76+960 à PR 77+070	Meung sur Loire	Commune de Meung-sur-Loire	Aménagement et entretien d'un accès pour le magasin ED	21/01/2003	Sans durée
Aménagement et entretien ultérieur	RN 152	Loury et Vennecy	Conseil Général	Aménagement du carrefour giratoire RN 152 et RD 8 sur Loury et Vennecy	22/10/2004	Sans durée
Aménagement et entretien ultérieur	RN 152	Manchecourt	Conseil Général	Aménagement du carrefour giratoire RN 152, RD 27 et RD 111 sur Manchecourt	26/11/1996	Sans durée

Aménagement et entretien ultérieur	RN 152	Marigny -les- Usages et Vennecy	Communauté d'agglo Orléans Val de Loire	Aménagement de la RN 152 en traverse de Maisons Rouge sur Marigny-les-Usages et Vennecy	09/06/2005	Sans durée
Travaux	RN 152 PR 70+750 à 70+780	Saint-Ay	Commune de Saint-Ay	Carrefour RN152 / voie nouvelle	08/03/2004	Sans durée
Aménagement	RN 157	Orléans	Agglo / ville d'Orléans	Faubourg Saint Jean	23/12/2003	sans durée
Aménagement	RN 157 PR 24+750 à 25+750	Charson ville	Commune de Charsonville	Aménagement de sécurité	08/09/2003	Sans durée
Aménagement	RN 2007	Briare le Canal	Commune de Briare-le-Canal	Aménagement d'un carrefour giratoire sur la RN 2007 pour la zone artisanale du Moulin à Vent	01/04/2004	Sans durée

Recensement des autorisations d'occupations temporaires du domaine public routier transféré délivrées à des tiers - Abris bus				
R.N.	P.R.	COMMUNE	Échéance	Bénéficiaire
60	41+690	VILLEMOUTIERS	29/12/2013	Commune
152	70+250	SAINT AY	31/12/2006	Commune
152	71+200	SAINT AY	31/12/2010	Commune
152	72+800	SAINT AY	31/12/2007	Commune
152	76+010	MEUNG-SUR-LOIRE	31/12/2008	Commune
152	80+400	BAULE	31/12/2007	Commune
152	80+500	BAULE	31/12/2008	Commune
152	82+870	MESSAS	31/12/2007	Commune
152	82+900	MESSAS	31/12/2006	Commune

Recensement des autorisations d'occupations temporaires du domaine public routier transféré délivrées à des tiers - Accès				
R.N.	P.R.	COMMUNE	Echéance	Bénéficiaire
7	8+315	FONTENAY sur LOING	01/08/2006	PRIALNIC-TRUFFY
7	10+875	FONTENAY sur LOING	01/08/2006	Sté St Gobain-Stradal
7	11+020	FONTENAY sur LOING	31/12/2005	SELVI LORIN
7	15+029 à 14+883	CHALETTE sur LOING	31/12/2005	COPADEX SA
7	17+500	CHALETTE sur LOING	31/12/2010	HELIX Michel
7		AMILLY	17/06/2009	Ets ROLAND Carrières
7	23+510 à 23+750	MORMANT sur VERNISSON	31/12/2005	SCI du VAISSEAU

7	24+200	MORMANT sur VERNISSON	01/06/2006	Cabinet Immobilier des Peupliers
7	40+215	STE GENEVIEVE DES BOIS	12/10/2012	SA Le CIMENT ROUTE
7	41+650	BOISMORAND	30/04/2006	CADOUX Philippe
7	66+350	OUSSON sur LOIRE	31/12/2006	SARL Mecamick Loisirs
7	67+635 à 67+827	BONNY sur LOIRE	31/12/2006	SCI LEVG
2007	58+500 à 58+520	BRIARE	31/12/2005	Jean-Michel CREIMER
20	22+324	SARAN	31/12/2006	CARREFOUR
20	22+400 à 22+500	SARAN	31/12/2008	S.C.I. MAUPERTUIS
20	23+200	SARAN	31/12/2006	SA France Delaroche
20	24+280	SARAN	31/12/2008	BUFFAL'ORLEANS
20	25+750	FLEURY LES AUBRAIS	31/12/2008	SA COTAL (ex Europcar)
20	26+160	SARAN	31/12/2008	Copropriétaires du Centre 20/20
20	Avenue de Paris	ORLEANS	31/12/2008	MIDAS ORLEANS ECHAPPEMENT
20	51+600	LA FERTE ST AUBIN	31/12/2010	VIET Michel
60	42+875	LADON	31/12/2005	Garage RG AUTOS
60	51+370 à 51+375	BELLEGARDE	31/12/2006	SARL HEURTEVENT
152	78+250	MEUNG sur LOIRE	31/12/2006	LORGEOU Bruno
152	80+000	BAULE	31/12/2005	GILLES Etienne
152	86+200	TAVERS	31/12/2009	SAS OLMIGO Intermarché
152	86+520	TAVERS	31/12/2007	LEFEBVRE Claude
552	Avenue Georges Pompidou	INGRE	31/12/2010	Meubles Cheneau-ATLAS

Recensement des autorisations d'occupations temporaires du domaine public routier transféré délivrées à des tiers - Opérateurs de télécommunication				
R.N.	P.R.	COMMUNE	Échéance	Bénéficiaire
7	18+000	CHALETTE-sur-LOING	31/12/2012	France Télécom
7	23+000 à 25+000	MORMANT-sur-VERNISSON	18/03/2013	France Télécom
7	34+78 à 34+278	NOGENT-sur-VERNISSON	18/03/2013	France Télécom
7	43+310 à 43+440	BOISMORAND	18/03/2013	France Télécom
7	43+720 à 46+680	LA BUSSIERE et BOISMORAND	18/03/2013	France Télécom
7		LA BUSSIERE	31/12/2013	France Télécom
7	50+670	LA BUSSIERE	18/03/2013	France Télécom
7	52+630	OUZOUER-sur-TREZEE	18/03/2013	France Télécom
7	Route de Lyon	DORDIVES	18/03/2013	France Télécom
7	65+500	BRIARE	18/03/2013	France Télécom
7	68+920	BONNY-sur-LOIRE	08/09/2014	Louis-Dreyfus Communication
20	Rue d'Auvilliers	ARTENAY	18/03/2013	France Télécom
20	Les Longs Réages	DAMBRON	08/09/2014	Louis-Dreyfus Communication
20		CHEVILLY	18/03/2013	France Télécom
20	18+200	CERCOTTES	08/09/2014	Louis-Dreyfus Communication
20	18+985 à 18+080	CERCOTTES	18/03/2013	France Télécom
20	20 rue Nationale	CERCOTTES	18/03/2013	France Télécom
20	22+120	SARAN	18/03/2013	France Télécom
20	23+550 à 23+650	SARAN	29/12/2012	Télécom Développement
20	25+850	FLEURY LES AUBRAIS	18/03/2013	France Télécom
20	26+098 à 26+116	FLEURY les AUBRAIS	18/03/2013	France Télécom

20	31+000	ORLEANS	18/03/2013	France Télécom
20	34+200 à 35+800	ORLEANS Pont du Loiret à échangeur Belle Croix	18/03/2013	France Télécom
20	32+200 à 34+400	ORLEANS du Mac Do au parking Auchan	18/03/2013	France Télécom
20		OLIVET	18/03/2013	France Télécom
20	48+850 à 49+100	LA FERTE ST AUBIN	18/03/2013	France Télécom
20	55+880	LA FERTE ST AUBIN	18/03/2013	France Télécom
60	Les Breteaux parcelle Total	MARDIE	09/12/2009	Bouygues Télécom
60	Le Tourneau	VILLEMANDEUR	18/03/2013	France Télécom
60	31+800 à 31+900	VILLEMANDEUR	18/03/2013	France Télécom
60	32+400 à 33+000	VILLEMANDEUR	18/03/2013	France Télécom
60	Les Pinsons	COURTEMAUX	18/03/2013	France Télécom
60	La Chevalerie	LE PRESNOY	18/03/2013	France Télécom
60	Le Migneret	CHEVILLON-sur-HUILLARD	18/03/2013	France Télécom
60	41+700 à 41+800	VILLEMOUTIERS	18/03/2013	France Télécom
152	49+700	MARIGNY les USAGES	18/03/2013	France Télécom
152	51+900	BOINGY sur BIONNE	18/03/2013	France Télécom
152	52+400 à 53+900	BOIGNY sur BIONNE	18/03/2013	France Télécom
152	54+790 à 54+815	ST JEAN de BRAYE avenue de Verdun	18/03/2013	France Télécom
152	55+500	St JEAN de BRAYE avenues de Verdun et Mendès France	18/03/2013	France Télécom
152	55+500 à 55+580	St JEAN de BRAYE avenues de verdun et Mendès France	18/03/2013	France Télécom
152	55+500	St JEAN de BRAYE	18/03/2013	France Télécom
152	56+550	ST JEAN de BRAYE rue P Louguet et Ambert	18/03/2013	France Télécom
152	57+580	St JEAN de BRAYE avenue Capitaine Jean	18/03/2013	France Télécom

2005 - 1044

152	59+500	ORLEANS Quai Cypierre	18/03/2013	France Télécom
152	60+637 à 60+740	SAINT AY	18/03/2013	France Télécom
152	60+740	ST JEAN DE BRAYE carrefour Verdun et Mendès France	18/03/2013	France Télécom
152	61+350 à 61+650	ORLEANS Quai de la Madeleine	18/03/2013	France Télécom
152	61+700 à 62+000	ST JEAN de la RUELLE Quai de la Madeleine	18/03/2013	France Télécom
152	63+500	LA CHAPELLE ST MESMIN	18/03/2013	France Télécom
152	63+810 à 64+140	LA CHAPELLE ST MESMIN	29/12/2012	Télécom Développement
152	71+400 à 71+870	SAINT AY	18/03/2013	France Télécom
152	72+900 à 73+250	MEUNG-sur-LOIRE	18/03/2013	France Télécom
152	74+200 à 75+000	MEUNG-sur-LOIRE	18/03/2013	France Télécom
152	74+800 à 74+950	MEUNG-sur-LOIRE	18/03/2013	France Télécom
152	76+960 à 77+770	MEUNG-sur-LOIRE	18/03/2013	France Télécom
152	77+290 à 77+390	MEUNG-sur-LOIRE	20/03/2025	Médialys
152	77+650	MEUNG-sur-LOIRE	18/03/2013	France Télécom
152		SAINT AY	18/03/2013	France Télécom
152	87+44 à 87+45	TAVERS	18/03/2013	France Télécom
157	0+480	ORLEANS Faubourg St-Jean	16/03/2015	Louis-Dreyfus Communication
157	1+270	St JEAN de la RUELLE 59 rue Charles Beauhaire	18/03/2013	France Télécom
157	1+850	St JEAN de la RUELLE 83 rue Charles Beauhaire	18/03/2013	France Télécom
157	5+270 à 5+530	INGRE	16/03/2015	Louis-Dreyfus Communication
157	5+435	ORMES	20/03/2025	Médialys

157	5+530 à 7+140	ORMES	16/03/2015	Louis-Dreyfus Communication
157	6+550 à 7+100	ORMES	18/03/2013	France Télécom
157	8+500	ORMES	08/09/2014	Louis-Dreyfus Communication
157	24+500 et 25+000	CHARSONVILLE	18/03/2013	France Télécom
157	voirie communautaire Carrefour des Châtaigniers	ORMES	20/03/2025	Médialys
552	1+000	INGRE avenue Georges Pompidou	18/03/2013	France Télécom
552	1+870	ST JEAN de la RUELLE avenue Pierre Mendès France	18/03/2013	France Télécom
552	voirie communautaire Carrefour de la Batardière	ST JEAN de la RUELLE	21/03/2025	Médialys
552	avenue Pierre Mendès France	ST JEAN de la RUELLE	21/03/2025	Médialys
A. 701	2+375	SARAN	18/03/2013	France Télécom
A. 701	Bretelle Autoroute	SARAN	30/12/2012	Télécom Développement

Recensement des autorisations d'occupations temporaires du domaine public routier transféré délivrées à des tiers - Stations-service				
R.N.	P.R.	COMMUNE	Échéance	Bénéficiaire
7	1+298 à 1+358	DORDIVES	31/12/2005	INTERMARCHÉ
7	7+472 à 7+528	FONTENAY sur LOING	31/12/2006	ROUINEAU (sté garages) (Esso)
7	10+816	FONTENAY sur LOING	31/12/2005	PETRO-DOLLAR Sarl
7	17+492 à 17+542	CHALETTE sur LOING	31/12/2007	Sté Pétroles SHELL
7	28+838 à 28+920	SOLTERRE	31/12/2008	TOTAL France
7	66+350	OUSSON sur LOIRE	31/12/2006	MORSALINE Gérard (Shell)
7	70+050	BONNY sur LOIRE	31/12/2007	BERTRAND guy (droite)

2005 - 1045

7	70+050	BONNY sur LOIRE	31/12/2007	BERTRAND Guy (gauche)
20	25+200	FLEURY LES AUBRAIS	31/12/2007	TOTAL FRANCE
20	1+815	SANTILLY	31/12/2005	SAHLY Nadia (Esso)
20	15+638	SANTILLY	31/12/2008	TOTAL France
20	15+500	CHEVILLY	31/12/2006	LETANG Claude (Esso)
20	20+000	CERCOTTES	31/12/2006	FEIND André - SARL
20	22+860	SARAN	31/12/2007	THENU Robert
20	24+350	SARAN	31/12/2006	ELF FRANCE
20	36+125 à 36+250	OLIVET	31/12/2005	LECLERC Distribution
20	50+484	LA FERTE ST AUBIN	31/12/2005	LHUILIER Patrice (Total)
60	76	COURTENAY	31/12/2008	GUILMIN Franck (Total)
60	6+150 à 6+300	ST HILAIRE LES ANDRESIS	31/12/2008	Société MAJ (Avia)
60	16+101	LA SELLE EN HERMOIS	31/12/2008	SARL CAILLET (Total)
60	43+115 à 43+038	LADON	31/12/2007	DURAND Serge (BP)
60	45+052	LADON	31/12/2009	MASSING Laurent (Avia)
60	50+475	BELLEGARDE	31/12/2006	MARIE (Shell)
60	52+280	QUIERS sur BEZONDE	31/12/2005	Société CALDEO
60 Quai Barentin	97+137	ORLEANS	31/12/2008	ELF FRANCE
152	198	MALESHERBES	31/12/2006	THOMAS Marcel (Total)
152	1+386 à- 1+404	MALESHERBES	31/12/2005	GAUCHET Raymond (Total)
152	1+560	MALESHERBES	31/12/2005	THOMAS Michel (Total)
152	33+820	CHILLEURS AUX BOIS	31/12/2007	BAEHLER Jacques

152	49+100	MARIGNY les USAGES	31/12/2007	LEROUX J.L.
152	55+200	ST JEAN DE BRAYE	31/12/2008	ESSO SAF
152	56+440	ST JEAN DE BRAYE	31/12/2007	TOTAL RAFFINAGE SA
152 Les Mouettes	63+740	LA CHAPELLE ST MESMIN	31/12/2008	TOTAL RAFFINAGE SA
152	66+950	LA CHAPELLE ST MESMIN	31/12/2006	CLOUZEAU (ELF)
152	84+010	BEAUGENCY	31/12/2008	Paul et Alain BROSSIER (Shell)
152	85+050	BEAUGENCY	31/12/2008	PICOTY SA
157	15+125	EPIEDS en BEAUCE	31/12/2008	HENRY Georges
460	71+000	CHATEAUNEUF SUR LOIRE	31/12/2005	CABEL & Fils (Elf)
460	72+140	CHATEAUNEUF SUR LOIRE	31/12/2006	MOUSSET Philippe

Recensement des autorisations d'occupations temporaires du domaine public routier transféré délivrées à des tiers - Canalisations d'irrigation

R.N.	P.R.	COMMUNE	Échéance	Bénéficiaire
7	9+200	FONTENAY-sur-LOING	31/12/2006	LEBOUCQ Gérard
7	25+800	MORMANT-sur-VERNISSON	31/12/2005	CHARPENTIER Dominique
7	50+000	LA BUSSIÈRE	31/12/2007	VIOLETTE Gilberte
20	5+475	DAMBROUN	31/12/2008	PONSARD Marcel
20	6+000	RUAN	31/12/2006	CUMA d'ASSAS
20	6+810	ARTENAY	31/12/2009	SUCRERIE d'ARTENAY (union SDA)
20	10+162	ARTENAY	31/12/2009	GAEC des GRANGES
20	12+340	CHEVILLY	31/12/2010	E.A.R.L. LESAGE
20	16+100	SANTILLY	31/12/2006	REGIEN Christian

2005 - 1046

2060	42+000	VILLEMOUTIERS	31/12/2005	LAURET Robert
2060	52+500	QUIERS-sur-BEZONDE	31/12/2005	POTTEAU François
60	53+625	QUIERS-sur-BEZONDE	31/12/2007	PLISSON Yves
152	3+820	MALESHERBES	31/12/2005	E.A.R.L. GUINIER
152	4+400	COUDRAY	31/12/2006	S.C.E.A. de Filay
152	5+145	COUDRAY	31/12/2005	G.A.E.C. Delafoy Bercher
152	10+350	RAMOULU	31/12/2005	THOMAS Jean-Pierre
152	12+700	RAMOULU	31/12/2005	E.A.R.L. de La Commanderie
152	15+550	DADONVILLE	31/12/2008	GRIVOT Denis
152	41+500	LOURY	31/12/2010	CUMA de la Vallée de l'Esse
152	44+500	LOURY	31/12/2007	E.A.R.L. de l'Houssaye
152	45+600	LOURY	31/12/2008	BALLEGEER Adelin
157	14+600	EPIEDS-en-BEAUCE	31/12/2009	E.A.R.L. de Perreuse
157	15+150	EPIEDS-en-BEAUCE	31/12/2008	POINTEREAU Jean-Claude
157	15+800	EPIEDS-en-BEAUCE	31/12/2006	G.A.E.C. St Georges
157	26+1360	CHARSONVILLE	31/12/2006	E.A.R.L. du Grand Vilaine

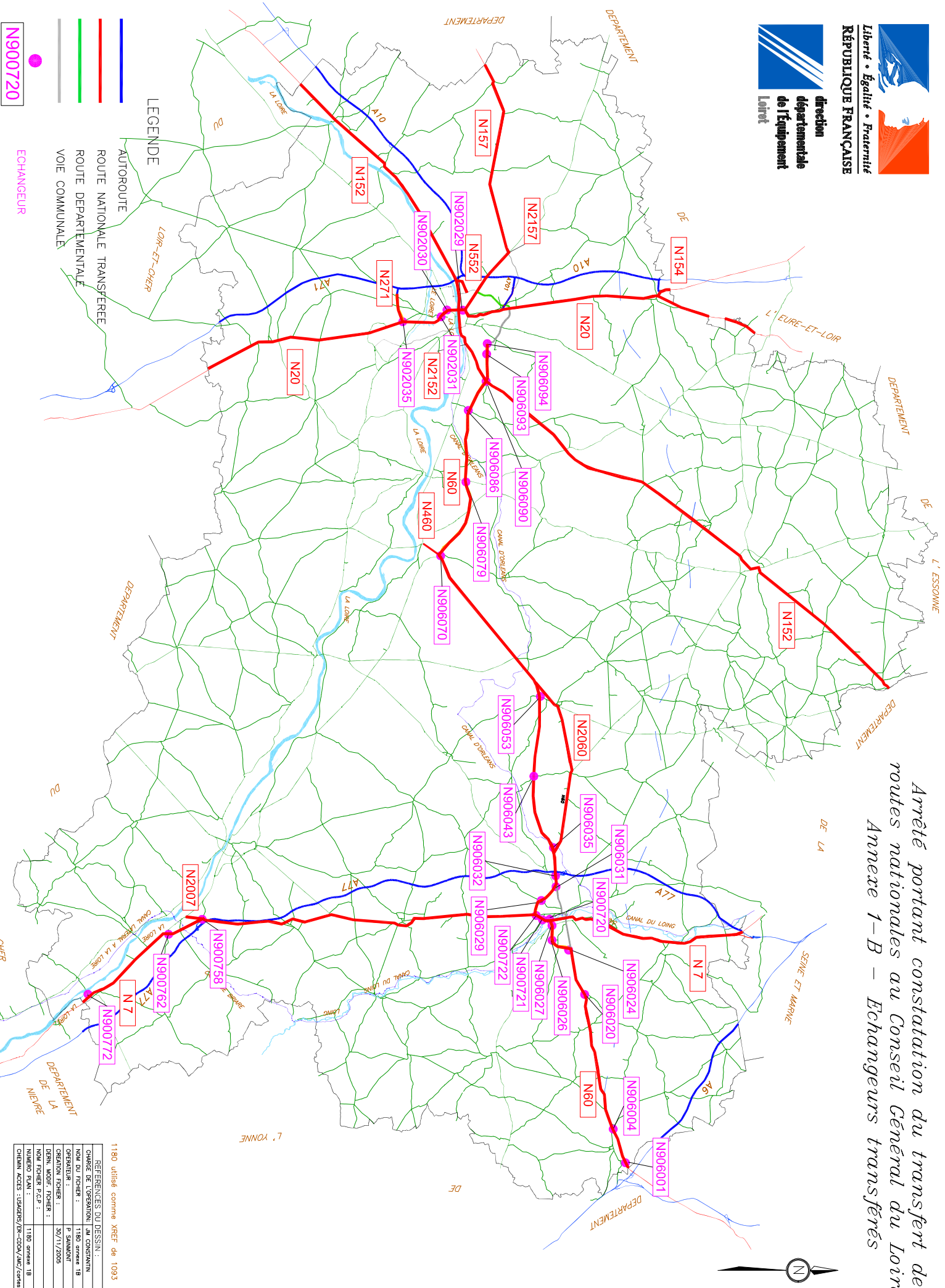
Recensement des déclarations d'utilité publique d'aménagement du réseau routier national transféré					
Domaine Public concerné	Commune	Nom du demandeur et bénéficiaire de la DUP	Opération	Date de l'arrêté de DUP	Durée de validité
RN 7	Boismorand	Etat	Aménagement du carrefour giratoire RN 7 et RD 940 dit du Poteau à Boismorand	06/04/2001	5 ans
RN 7	Nogent-sur-Vernisson	Etat	Aménagement du carrefour giratoire RN 7 et RD 41 à Nogent-sur-Vernisson	24/07/2001	5 ans
RN 20	Artenay	Etat	Aménagement des carrefours reliant la RN 20, la RN 154, la bretelle A 10 et la RD 5	22/07/2005	5 ans
RN 20	La-Ferté-Saint-Aubin et Saint-Cyr-en-Val	Etat	Reconstruction du Pont des Relais	18/11/2003	5 ans
RN 60	Châteauneuf-sur-Loire	Etat	Rectification des virages de Pierre Blanche sur la RN 60	12/05/2005	5 ans
RN 60	Chevillon / Huillard, Pannes, Saint-Maurice / Fessard, Villemandeur	Etat	Déviations de la RN 60 au droit du hameau du Tourneau	11/06/2001	5 ans
RN 152	Bondaroy et Pithiviers	Etat	Aménagement de la déviation de la RN 152 au Nord de Pithiviers	05/10/2005	5 ans
RN 152	Dadonville et Pithiviers-le-Viel	Etat	Aménagement du carrefour giratoire RN 152 et RD 928 à Dadonville et Pithiviers-le-Viel	18/07/2001	5 ans
RN 152	Loury et Vennechy	Etat	Aménagement du carrefour giratoire RN 152 et RD 8 sur Loury et Vennechy	26/07/2002	5 ans

2005 - 1047

Recensement des marchés et conventions conclus par l'Etat pour l'aménagement ou l'entretien du domaine public routier transféré					
Type d'acte	Intitulé des prestations à réaliser	Titulaire	Notifié le	Durée	Montant HT du Marché
<i>Opération 21P45A : RN 20 - Pont des Relais</i>					
Convention	Financement des études et des travaux réalisés par la SNCF pour le compte de RFF	RFF	10/11/04	35 mois	1 098 900,00 €
Marché	Mission de coordination SPS	APAVE	11/10/04	5 mois	5 730,00 €
<i>Opération 11E45A : RN 60 - Déviation de Bellegarde à Saint-Maurice-sur-Fessard</i>					
Marché	Travaux d'aménagements paysagers (phase entretien)	RICHARD	07/08/00	4 ans	922 316,19 €
<i>Opération 21G45A : RN 152 RD 928 - Carrefour Sud de Pithiviers</i>					
Marché	Travaux d'aménagements paysagers	RICHARD	/12/05		32 608,70 €
<i>Opération XXS4502 : RN 7 RD 41 - Carrefour de Nogent-sur-Vernisson</i>					
Marché	Travaux d'aménagements paysagers	RICHARD	09/05/05	4 mois + 1 an	50 390,45 €
<i>Opération XXS4503 : RN 7 RD 940 - Carrefour du Poteau</i>					
Marché	Travaux d'aménagements paysagers	GABRIEL	03/08/04	3 mois + 3ans	21 972,30 €
<i>Opération Entretien annuel des routes nationales - marchés fractionnés d'entretien</i>					
Marché	Le maintien de la propreté le long des routes nationales du Département du Loiret	Dhaisne Claude et Jean-Philippe	16/07/04	3 ans (fin le 15/07/07)	mini annuel: 29 264 € maxi annuel: 117 056 €
Marché	L'entretien des Ouvrages d'art des routes nationales dans le Département du Loiret	SOGEA Nord-Ouest TP	10/05/04	3 ans (fin le 31/12/06)	mini annuel: 125 418 € maxi annuel: 501 672 €
Marché	Fourniture de panneaux de signalisation verticale permanente et temporaire pour routes nationales du Loiret	LACROIX Signalisation S.A.S.	28/09/04	3 ans (fin le 27/09/07)	mini annuel: 50 167 € maxi annuel: 200 669 €

Marché	Entretien, réhabilitation des chaussées et opérations localisées sur les routes nationales du Loiret	groupement SNC EUROVIA Centre Loire Ouest SA SCREG Ouest	08/07/05	3 ans (fin le 31/12/07)	mini annuel: 453 595 € maxi annuel: 1 814 381 €
--------	--	--	----------	-------------------------	--

Arrêté portant constatation du transfert de
 routes nationales au Conseil Général du Loiret
 Amener 1-B – Echangeurs transférés



1180 utilisé comme XREF de 1093

GÉOMÉTRIE DU Dessin :	
CHARGÉ DE LA GÉOMÉTRIE :	M. G. CONSTANTIN
NOM DU Dessin :	1180 amener 1B
DATE :	30/11/2009
DESIGNATION :	1180 amener 1B
DESSINÉ PAR :	M. G. CONSTANTIN
DATE :	30/11/2009
NOM :	1180 amener 1B
NUMÉRO :	1180 amener 1B
CHANGEMENT :	1180 amener 1B
CHANGEMENT :	1180 amener 1B

N900720

ECHANGEUR

VOIE COMMUNALE

ROUTE DÉPARTEMENTALE

ROUTE NATIONALE TRANSFÉRÉE

AUTOROUTE

LEGENDE

ARRETE
portant constatation du transfert de la route nationale 701
au Conseil Général du Loiret

Le Préfet de la Région Centre
Préfet du Loiret
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la voirie routière,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République,

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, notamment son article 18,

Vu le décret n° 2005-1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national,

Vu le décret n° 2005-1500 du 5 décembre 2005 portant application de l'article 18 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu le décret du 4 juillet 2006 portant déclassement de la catégorie des autoroutes de l'autoroute A 701 à Saran (Loiret),

Vu le décret du 20 juillet 2006 nommant M. Jean-Michel BÉRARD, préfet de la région Centre, préfet du Loiret,

Vu l'arrêté du 22 décembre 2005 de M. le préfet de la région Centre, préfet du Loiret, portant constatation du transfert de routes nationales au Conseil général du Loiret,

Vu la délibération de la commission permanente du Conseil Général en date du 16 septembre 2005 demandant à l'Etat le transfert de la route A 701 dans le domaine public routier départemental,

Vu le complément à l'étude exhaustive prévue par l'article 18 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, portant sur l'état de l'infrastructure transférée dans le domaine public routier départemental du Loiret, communiquée à monsieur le président du Conseil général par courrier du 23 novembre 2006,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture du Loiret,

A R R E T E

ARTICLE 1 : Est transférée avec ses dépendances et accessoires dans le réseau routier départemental la route nationale 701, figurant sur le plan en annexe 1A du présent arrêté :

Sections courantes des RN	Origine	Extrémité	PR origine	PR extrémité	Longueur (km)
45 N0701	A 10 sortie « Orléans nord » à Saran	RNIL 20 à Saran	0+0	2+780	2.826

Sont également transférés avec leurs dépendances et accessoires dans le réseau routier départemental les échangeurs de la route nationale 701 figurant sur le plan du dossier en annexe 1B du présent arrêté :

Echangeurs des RN	Origine	Extrémité	Longueur (km)
N9070101	Route nationale 701 à Saran	Liaison Ormes-Saran	0.825
N9070102	Route nationale 701 à Saran	RD 520 à Saran	0.762
		Total	1.587

ARTICLE 2 : Font notamment partie du domaine public routier transféré au département les parcelles affectées à la circulation publique routière listées en annexe 1C du présent arrêté.

Font également partie du domaine public routier transféré au département les ouvrages et accessoires non directement riverains de la route mais affectés au service public routier recensés en annexe 1D du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Les servitudes instituées au bénéfice de la route nationale 701 transférée et inscrites dans les documents d'urbanisme, à savoir les servitudes de visibilité et les emplacements réservés ainsi que les servitudes découlant des plans d'alignement sur le réseau routier transféré sont recensées dans l'annexe 2 du présent arrêté qui liste les actes ayant conféré des droits à l'Etat ou fait naître des obligations à sa charge en ce qui concerne la gestion de la route nationale 701 transférée.

ARTICLE 4 : Le département du Loiret est subrogé dans les droits et obligations afférents de l'Etat au travers :

- des conventions conclues avec des collectivités pour l'entretien et la gestion de la route nationale 701 transférée,
- des autorisations d'occupations temporaires du domaine public de la route nationale 701 transférée délivrées à des tiers.

Les conventions conclues avec des collectivités pour l'entretien et la gestion de la route nationale 701 transférée et les autorisations d'occupations temporaires du domaine public de la route nationale 701 transférée délivrées à des tiers sont recensées dans l'annexe 2 du présent arrêté qui liste les actes ayant conféré des droits à l'Etat ou fait naître des obligations à sa charge en ce qui concerne la gestion de la route nationale 701 transférée.

ARTICLE 5 : Le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental de l'équipement et les fonctionnaires intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié au président du conseil général.

Fait à Orléans, le **21 DEC. 2006**

Le préfet de la région Centre,
préfet du Loiret

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left and a horizontal line with a wavy underline on the right.

Jean-Michel BÉRARD

Toute personne désirant contester la présente décision, peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de la notification et publication du présent arrêté. Elle peut également saisir son auteur d'un recours gracieux.